Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 118

Artikel: Lettre de Bâle

Autor: Dietschy, C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-256657

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de toutes les œuvres de secours aux enfants des pays éprouvés par la guerre.

Cette année, le IIème Congrès du Secours à l'Enfance vient de se réunir à Genève les 8 et 9 avril dernier. Cent cinquante délégués de 36 nationalités différentes y ont pris part, ainsi que des représentants des divers gouvernements.

De cette nouvelle rencontre de tant de travailleurs, si divers par leur nationalité, leur religion et leurs opinions politiques, consacrés toutefois à la même tâche et tendant ensemble au même but, il ressort combien était forte et féconde la pensée qui avait inspiré l'Union de devenir un centre commun d'informations et d'action. Au premier Congrès, l'Union comptait cinq Comités nationaux affiliés. Aujourd'hui elle en compte douze, et de nouveaux Comités sont à la veille de se former.

Par ce nouveau Congrès, l'U. I. S. E. voit son autorité s'affirmer à travers toute l'Europe et son programme d'action s'élargir. Les débats qui viennent d'avoir lieu tendent en effet à lui confier, outre son œuvre d'assistance matérielle urgente et primordiale, une tâche médicale, prophylactique, d'hygiène sociale, et enfin d'éducation et d'instruction.

Tandis que le premier Congrès s'était surtout proposé l'étude de la situation des enfants dans les divers pays ravagés — et l'état des œuvres de secours y travaillant, celui-ci a cherché à porter tout l'effort des discussions sur : 1° *l'étude de diverses méthodes de secours;* 2° *sur la coordination des efforts ;* et enfin 3° sur le problème des *enfants des réfugiés russes.*

I. *Méthode de secours.*

Furent traitées successivement la question du *Ravitaillement* — où l'on opposa la méthode de l'entretien total d'un enfant (hospitalisation ou adoption par photo-cartes) à la méthode de l'entretien partiel — qui consiste en distribution dans les grands centres éprouvés de repas supplémentaires ou de paquets de vivres ; celle de l'*Habillement* — où l'on encouragea la création d'ouvroirs dans les pays éprouvés tout en reconnaissant l'utilité d'ouvroirs en pays donateurs ; la question du *Secours médical* — où l'on invita l'Union à soutenir les œuvres de prévention de la tuberculose et de diffusion de la puériculture ; et celle enfin de l'*Éducation* et de l'*Apprentissage* — où l'on insista sur le sens complet des mots *Sauvez les Enfants* qui ne sera atteint que si on les sauve matériellement et moralement.

Toutefois, le Congrès, estimant que cette question devait être laissée à la responsabilité des organes nationaux, n'envisagea le problème qu'au point de vue des enfants des réfugiés de toutes nationalités.

II. *Coordination des efforts.*

Les résolutions du Congrès tendent à une coordination toujours plus intime entre les œuvres de secours entre elles et entre les œuvres de secours et les gouvernements. Le système pratique, adopté par l'Union, de se servir des délégués du Comité international de la Croix-Rouge comme agents de liaison s'est montré fécond en résultats d'information et de rapprochement. Et dans ce travail de coordination, l'expérience est faite qu'il ne faut jamais abandonner le principe de fédération pour celui de centralisation. Des réunions régulières des délégués de toutes les œuvres de secours travaillant à Budapest, par exemple, et en Serbie, sont signalées comme ayant déjà de très bons résultats. Il est décidé aussi de subventionner de préférence les œuvres nationales plutôt que les œuvres étrangères, afin de permettre aux dernières de se retirer peu à peu.

III. *Enfants de réfugiés russes.*

Il fallait chercher à saisir ce problème urgent et angoissant dans son ensemble. A côté des 20 à 30.000 orphelins russes qu'il faut secourir à tout prix, il y a tous les autres enfants des réfugiés dont le sort est lié à celui de leurs parents.

Le Congrès a déclaré que ce problème dépassait de beaucoup les possibilités de la charité privée, et que la question des enfants ne pouvait être séparée de celle des adultes. Il a recommandé donc à l'Union d'insister auprès des gouvernements pour qu'ils prennent la question en main.

Toutefois, tout ce qui peut être fait par les œuvres de secours sera continué, et il est décidé aussi que l'Union étudiera la possibilité de tenter un effort en Russie même, où le chiffre de mortalité infantile est effrayant.

Je ne puis terminer ce trop bref et sec compte-rendu de ce que furent ces journées de travail, d'échange de vues et de rapprochement amical, sans mettre l'accent sur la personnalité rayonnante de celle qui fut l'inspiratrice de tout ce grand mouvement et qui en reste l'âme et la conductrice : Miss E. Jebb. Il fut dit d'elle, au cours d'une séance, que jamais chef ne sut comme elle se cacher aussi modestement derrière son œuvre.

Rendons hommage à celle qui honore ainsi notre sexe, et qui, par son cœur vibrant et sa lucide intelligence, nous a frayé une route qui permet d'agir efficacement au secours des innocentes victimes de la catastrophe qui s'est abattue sur l'Europe. « Sauver les enfants, c'est sauver l'Europe », disait une des personnalités en vue du Congrès. Ne l'oublions pas maintenant que, chacune, nous avons devant nous la possibilité de coopérer à cette œuvre.

ANNE HENTSCH.

N. B. — Pour tous renseignements complémentaires, voir le *Bulletin de l'U. I. S. E.*, 4, rue Massot, Genève.

Pour toute offre de service pratique, s'adresser à Mme A. Hentsch, 5, chemin de Contamines, Genève (trésorière de l'ouvroir : *Sauvez les Enfants).*

LETTRE DE BALE

Notre activité suffragiste de cet hiver a été principalement alimentée par la législation bâloise actuellement en préparation on en discussion, et nous n'avons pas manqué de besogne. Qu'on en juge : lois sur l'instruction publique, loi sur les auberges, loi sur les impôts..., nous avons eu du pain sur la planche !

C'est M. Dick, membre de la Commission du Grand Conseil chargée d'étudier notre nouvelle loi d'impôts qui est venu nous entretenir de la répercussion de cette loi dans la famille, et les principaux objets de notre étude ont été les droits très élevés de succession, notamment en ce qui concerne les veuves peu fortunées, puis l'allègement très minime des charges pesant sur les familles nombreuses et à petit revenu. Personnellement, M. Dick estime qu'il n'est plus possible de poursuivre un système d'impôts sur la même base, et il ne voit le salut que dans le salaire familial. En revanche, nous autres femmes, nous nous opposons à cette conception : nous réclamons que le salaire soit la rétribution du travail et que la loi sur les impôts tienne compte de ce principe, justement eu égard aux travailleurs mariés de toute situation, pour lesquels une augmentation de salaires risquerait, avec le système proposé, de devenir au contraire une diminution de gain.

A l'occasion de la loi sur les auberges, l'Alliance des Femmes abstinentes a adressé aux autorités une pétition qui formule les demandes suivantes :

1. Incompatibilité des patentes de commerce et des patentes d'auberge (C'est-à-dire que pour toute nouvelle ouverture d'auberge, le propriétaire ou le directeur doit demander une nouvelle patente).

2. Examen du système de l'option locale.

3. Limitation des autorisations de bals et de soirées musicales.

4. Interdiction de vente de boissons alcooliques avant 9 heures du matin.

5. Elévation du taux des patentes de confiseurs.

6. Maintien du monopole cantonal de l'alcool.

Enfin, nous nous sommes occupés sur l'initiative de la *Frauenzentrale*, de la proposition gouvernementale concernant les maîtresses d'école mariées. Une grande séance publique a eu lieu dans laquelle Mlle Göttisheim a parlé sur ce sujet : *La femme mariée au service de l'Etat.* La loi projetée qui provoque notre résistance stipule qu'en cas de mariage l'institutrice doit quitter son poste. Ce qui revient à dire qu'une maîtresse d'école capable doit se retirer bon gré mal gré de l'enseignement, sans dédommagement aucun, et en devant renoncer à sa pension de retraite. Le motif de cette mesure injuste et de courte vue est le trop grand nombre actuel de personnes entrant dans l'enseignement, qui coïncide malheureusement avec une diminution des naissances, et un vide dans notre caisse d'Etat. Il faut donc, paraît-il, que les femmes fassent place aux jeunes pédagogues masculins, et deux traitements réunis ne peuvent être payés par la caisse de l'Etat à un ménage. Seulement, au lieu d'avouer ces motifs véritables, l'Etat s'attache à démontrer que la double vocation de la femme nuit à la famille, et même à la maîtresse d'école elle-même. Nous protestons fermement contre pareille main-mise sur notre droit à disposer de nous-mêmes : que l'Etat fasse confiance à notre jugement, à notre sens moral, à notre conscience pour prendre une décision si importante, et qu'il cherche seulement à se garder d'abus au lieu d'édicter contre nous une mesure d'exception qui a l'air d'un règlement de police. L'Association des maîtresses d'école bâloises a déjà demandé que la maîtresse d'école qui se marie puisse au moins adresser aux autorités compétentes une requête motivée pour garder sa place, car ainsi ce serait elle, et non pas les autorités, qui ferait la première démarche. Ce que nous n'admettons en aucun cas, je le répète, c'est une législation d'exception. Mlle Göttisheim a également mentionné dans cette séance un nouveau projet de loi qui atteindrait, non seulement les institutrices, mais le personnel enseignant tout entier. On prépare, en effet, une loi qui donnerait le droit aux inspecteurs scolaires, en cas de négligence de ce personnel dans l'exercice de ses fonctions, ou de mauvaise conduite, de demander tout simplement la révocation au Conseil d'Etat par la voie de la Commission scolaire. Mlle Göttisheim a réclamé que puisque l'Etat se protége suffisamment lui-même par cette loi, celui ou celle qu'elle vise ait au moins le droit de recourir à un tribunal administratif qui garantirait les droits du corps enseignant.

Nous nous demandons maintenant ce qu'il va résulter des débats sur ces différents projets, et au cas où en résulterait le pire, ce que nous devrions faire, et quels moyens sont à notre disposition, puisque nous sommes encore mineures politiquement !

C. Dietschy

A SEMPACH

Sempach est à la Suisse allemande ce qu'est Montricher à la Suisse romande : le lieu de rendez-vous annuel où, depuis 1915, se réunissent pendant quelques jours des jeunes filles de toutes les parties de notre pays, pour se rapprocher dans une atmosphère de joyeuse collaboration ; pour mettre en commun leurs intérêts, leurs idéals, leurs préoccupations ; pour étudier ensemble tant de problèmes qui se posent à elles ; pour échanger des expériences faites sur le terrain des réalisations pratiques, afin de trouver là les encouragements et les forces nécessaires au travail fécond.

Nous avons eu cette année, du 6 au 9 avril, le privilège de partager la vie des « Sempacherinnen », et des trois jours passés au milieu de cette belle jeunesse, pleine de gaîté, animée de si généreuses aspirations, nous avons gardé le plus réconfortant des souvenirs, grâce surtout à l'esprit qui a régné sans défaillance parmi cette petite troupe.

Sous l'habile direction de leur remarquable présidente, Mlle E. Vischer, de Bâle, les participantes au camp, au nombre de 30 à 40 — institutrices, garde-malades, universitaires, artistes, jardinières, etc., — vinrent à bout d'un programme très chargé.

Parmi les objets à l'ordre du jour, citons une superbe étude de Mlle Häberlin, directrice à Horgen, sur Mme Dr Heimvögtlin, la première femme médecin de la Suisse et de l'Europe, morte en 1916, et dont la carrière a fait un si grand honneur à notre pays. Puis, à côté de sujets de littérature alémanique, des questions telles que la valeur de la vie de famille, l'exercice des professions libérales par les femmes mariées, le service civique, etc., furent abordées et discutées. Très suggestives et variées ont été également les communications faites par plusieurs « Sempacherinnen » sur leurs différentes activités sociales ou religieuses.

Ce qui a largement contribué à donner à ces journées un délicieux cachet de confort, c'est le touchant accueil réservé à cette bande de conférencières par la population de la jolie petite ville. Sa cordiale hospitalité est au-dessus de tout éloge, et il n'est pas de gâteries qu'elle ait marchandé à ses hôtes, que même les enfants abordaient dans la rue les mains pleines de fleurs.

A l'ombre des vieilles tours, dominées au loin par l'imposant Pilate, se rencontrait à chaque pas, dans cette paisible cité, au cœur de la vieille Suisse, un souvenir historique rappelant la lutte de nos ancêtres pour la liberté et l'indépendance de leur pays. Et l'élégante Salle des Corporations du vieil Hôtel de Ville, qui abritait nos délibérations, conférait aux séances un charme tout spécial. Il n'était point banal d'étudier la mission de la femme moderne dans ce cadre médiéval ! Que devaient penser les casques, les massues, les bannières de nos ancêtres, les longues piques des Autrichiens vaincus sur les hauteurs de Sempach, en entendant la jeune fille du XXe siècle prendre conscience du rôle qui l'attend dans une société qui a un impérieux besoin de toutes les forces, de toutes les bonnes volontés, surtout de celles des jeunes qui, elles aussi, seront victorieuses si elles ont confiance en l'avenir, si elles savent s'armer du courage, de la persévérance, du dévouement qu'exige l'œuvre qui les appelle !

Lucy Dutoit.

De-ci, De-là...

Mme Noelle Roger ayant tiré un drame de son roman *les Disciples*, dont notre collaboratrice chargée de la critique littéraire parlait dans notre dernier numéro, cette pièce vient d'être représentée par la Comédie de Genève. Quoiqu'il semble résulter de cette expérience que le talent de Mme Roger est bien plutôt celui du romancier et du nouvelliste que de l'auteur dramatique, le fait d'une femme écrivant avec succès pour la scène est encore assez rare chez nous pour que nous nous empressions de le relever ici.

* * *

On annonce de Cambridge la mort de Mrs. H.-D. Gibson, une orientaliste bien connue dans le monde savant. Avec sa sœur jumelle, Mrs. Agnès Lewis, elle avait découvert et photographié des palimpsestes contenant la version syriaque des Evangiles, et apporté en Angleterre la première feuille d'un original hébraïque dont on ne connaissait jusqu'alors que la version grecque. Il est extrêmement intéressant de constater que, dans ce domaine aussi de l'orientalisme, des femmes ont accompli des travaux scientifiques de grande valeur.

* * *

Une grande collecte nationale a été organisée aux Etats-Unis parmi les femmes américaines, afin de pouvoir remettre à Mme Curie un gramme de radium : valeur 100.000 dollars ! Ce témoignage de reconnaissance à une femme pour les services qu'elle a rendus à la science sera remis officiellement à Mme Curie à la Maison-Blanche par le président des Etats-Unis et Mme Harding.

* * *

On nous écrit de Barcelone :

Malgré le développement arriéré qui est, pour différentes raisons, le sort de la femme dans ce pays, on remarque depuis quelque temps un éveil du sentiment de la personnalité féminine, sentiment jusqu'ici annihilé par les préjugés et les mœurs que soutiennent l'égoïsme des hommes et l'apathie des femmes. Un stimulant excellent pour cet